

Nouvel Elan N°86



*www.mairie-chezysurmarne.fr
Conçu et réalisé par la commune de Chézy sur Marne*

Sommaire

Budget	Page 3
➤ Compte administratif 2018	
➤ Budget primitif 2019	
- Fonctionnement	
- Investissement	
➤ Graphiques	
➤ Synthèse budget	
➤ Les 4 Taxes	
Travaux	Page 9
➤ Bassin D5 : Le Moncet	
➤ Bassin C7 : Route des Roches	
➤ Enfouissement des réseaux électriques	
➤ Fibre optique	
➤ Voirie	
➤ Sécurité routière D 86	
➤ Assainissement	
➤ Informations commerciales et artisanales	
➤ Vidéo-protection	
Informations générales	Page 14
➤ Ecoles	
➤ Nuisances sonores	
➤ Nos animaux domestiques	
➤ Déchets sauvages	
➤ Cambriolage	
➤ Règles d'urbanisme	
➤ Frelons asiatiques	
➤ Ramassage des ordures ménagères	
➤ Compteurs Linky	
➤ Inscriptions école maternelle	
➤ Produits phytosanitaires	
Associations	Page 24
➤ Les Anciens Combattants	
➤ L'Amicale de Pétanque	
➤ Comité des Fêtes	

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Fonctionnement

Dépenses	1 094 313.79 €
Recettes	1 509 561.62 €
Excédent 2018	+ 415 247.83 €
Année n-1	
Excédent 2017	+ 639 488.80 €
Total	
Excédent reporté 2018	+1 054 736.71 €

Investissement

Dépenses	487 027.42 €
Recettes	505 107.31 €
Excédent 2018	+18 079.89 €
Année n-1	
Déficit 2017	- 210 635.76 €
Total	
Déficit reporté 2018	- 192 555.87 €

Bilan Excédent de fonctionnement : + 862 180.84 €

Un déficit d'investissement n'est pas une dette mais simplement l'inscription comptable de travaux budgétés non réalisés ou non terminés ainsi que le non versement de subventions (souvent 1 an après la fin des travaux). Ces éléments sont donc repris dans le Budget Primitif de l'année suivante.

Le Compte administratif est validé par le compte de gestion établi par la Trésorerie de Charly sur Marne.

BUDGET PRIMITIF 2019

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Budget 2018	Budget 2019
Cpte 002	Résultat d'exploitation	639 488.88 €	862 180.84 €
Cpte 013	Atténuations de charges	22 000,00 €	2 000.00 €
Cpte 70	Prestations de services	80 600.00 €	82 900.00 €
Cpte 73	Impôts et taxes	759 500.00 €	819 000.00 €
Cpte 74	Dot. subs et particip.	392 000.00 €	399 000.00 €
Cpte 75	Autres produits	100 000.00 €	103 000.00 €
Cpte 77	Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €
TOTAUX		1 993 588.88 €	2 268 080.84 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Budget 2018	Budget 2019
Cpte 011	Charges à caractère général	419 060.00 €	427 360.00 €
Cpte 012	Charges de personnel	495 000.00 €	484 050,00 €
Cpte 014	Reversement FNGIR *	105 000,00 €	105 000.00 €
Cpte 022	Dépenses imprévues	39 854.88 €	34 462.58 €
Cpte 023	Virement à la section d'investissement	638 707.67 €	1 004 908.26 €
Cpte 042	Dotations aux amortissements	52 466.34 €	8 000.00 €
Cpte 65	Autres charges de gestion courante	152 300.00 €	157 300.00 €
Cpte 66	Charges financières	46 000.00 €	37 000.00 €
Cpte 67	Charges exceptionnelles	200.00 €	10 000.00 €
TOTAUX		1 993 588.88 €	2 268 080.84 €

BUDGET PRIMITIF 2019

INVESTISSEMENTS

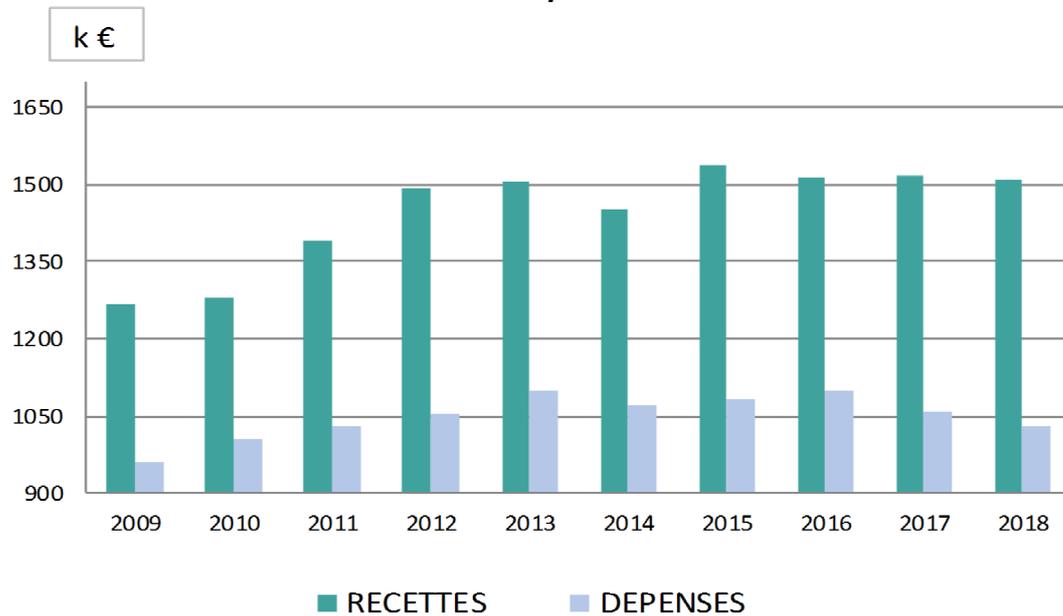
Opérations	Dépenses	Subventions	Autofinancement
Eglise			
Orgue (résiduel 2018)	0,00 €	28 340,00 €	
Rénovation des bâtiments			
Rénovation des logements	49 850,00 €	0,00 €	49 850,00 €
Climatisation	31 000,00 €	13 000,00 €	18 000,00 €
Chauffage école maternelle	25 000,00 €	- €	25 000,00 €
Achat de mobilier salles communales	2 845,00 €	- €	2 845,00 €
Installation chaudière + télégestion	- €	4 677,00 €	
Travaux Hydro-viticoles			
Maîtrise d'œuvre	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
Travaux (deux bassins C7 et C3)	420 000,00 €	*59 500,00 €	360 500,00 €
Achat de terrains	15 000,00 €	- €	15 000,00 €
Eclairage Public			
Rue Robert Gerbaux /CSA/ tranche 2 et Moncet B	84 000,00 €	- €	84 000,00 €
Le Moncet tranche A	26 000,00 €	- €	26 000,00 €
Grand Lucquis	4 000,00 €	- €	4 000,00 €
Rue Robert Gerbaux ragrenet tranche 3	44 000,00 €	- €	44 000,00 €
Effacement réseaux La Croix Brodart	43 000,00 €	- €	43 000,00 €
Effacement réseaux Rue du Paradis, Saint Martin, Ange Armé	93 600,00 €	- €	93 600,00 €
Réfection de Voirie			
Chemin de la Croix Brodart	71 100,00 €	19 405,00 €	51 695,00 €
Chemin de Brochot	20 800,00 €	7 625,00 €	13 175,00 €
Chemin de Proslins	10 750,00 €	3 900,00 €	6 850,00 €
Cimetière			
Agrandissement du columbarium	11 800,00 €	2 360,00 €	9 440,00 €
Ecoles - Restaurant scolaire			
Acquisition de tablettes numériques	9 500,00 €	4 750,00 €	4 750,00 €
Acquisition fourneau restaurant scolaire	1 450,00 €	- €	1 450,00 €
Divers			
Acquisition matériel informatique	8 540,00 €	3 800,00 €	4 740,00 €
Acquisition d'un véhicule	18 000,00 €	- €	18 000,00 €
Outillage agents techniques	6 000,00 €	- €	6 000,00 €
Dépenses imprévues			
Dépenses imprévues	8 000,00 €	- €	8 000,00 €
Total	1 014 235,00 €		

* La subvention de 59 500 € est le résiduel des travaux de 2018. Pour la tranche de 2019/2020 le montant des subventions n'est pas encore connu.

ENDETTEMENT / DESENETTEMENT

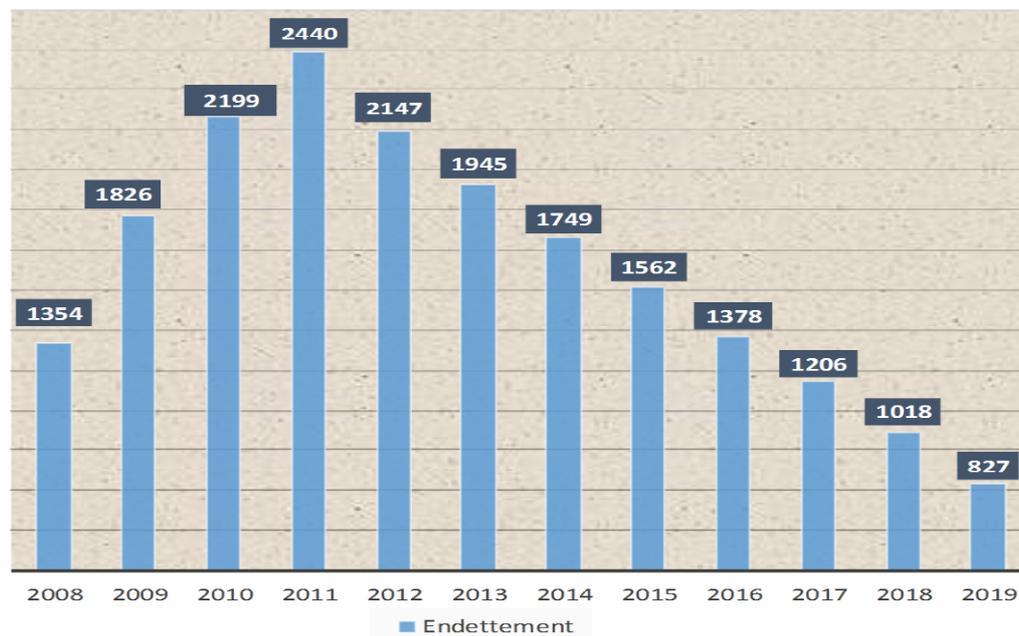
FONCTIONNEMENT

DEPENSES/RECETTES



EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT

Endettement



Pic d'endettement important 2009/2012

- Emprunt d'un million d'euros pour les travaux suite à l'orage de 2009 (hors subventions).
- Emprunt d'un million d'euros pour l'aménagement de la place du Lieutenant Lehoucq et la construction du bâtiment.
- Pratiquement 50 % de la dette est couverte par la recette des loyers du bâtiment (logements, groupe médical, épicerie).

Depuis ces dates, les investissements, environ un million d'euros par an, se font en autofinancement.

Synthèse Budget

Compte Administratif 2018 :

Nous obtenons un excédent de fonctionnement de 415 247 €.

L'excédent total de fonctionnement du compte administratif cumulé de 2017 et de 2018 soit 1 054 736.72 € est le résultat net de comptabilité, cependant, il faut tenir compte des actions non facturées à ce jour, environ 500 000 € de travaux hydro-viticoles et cet excédent sera donc utilisé par des mouvements budgétaires sur le budget 2019.

Un excédent de fonctionnement n'entraîne pas obligatoirement une baisse des trois taxes qui pour être visible sur une feuille d'impôt devrait être au moins de 10 % soit une perte pour la commune de 76 000 € .

Cet appel budgétaire électoraliste n'est pas une gestion rigoureuse des finances de la commune.

Un excédent de fonctionnement peut servir également à financer une dépense d'investissement non prévue (en 2018 changement de tous les circuits de chauffage).

Budget Primitif 2019 :

La baisse des dotations de l'Etat (148 869 €) en 2017 commence à se ressentir fortement dans nos budgets.

Pour 2018, nous gardons un niveau d'investissement élevé de 1 014 235 € malgré une nouvelle baisse annoncée des dotations.

Les recettes principales des communes sont les dotations de l'Etat et nos impôts. Pour maintenir des niveaux de travaux importants, il conviendra dans les années à venir de trouver des financements compatibles avec nos capacités de fonctionnement.

EVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ETAT

Type de Dotation	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Variations	
Dotation forfaitaire (DGF)	195 914,00 €	183 775,00 €	155 296,00 €	126 063,00 €	111 552,00 €	111 293,00 €	110 510,00 €	- 85 404,00 €	-43,59%
Dotation de solidarité rurale "péréquation"	19 289,00 €	19 736,00 €	20 653,00 €	21 924,00 €	24 189,00 €	24 923,00 €	25 505,00 €	6 216,00 €	32,22%
Dotation nationale de péréquation	10 386,00 €	11 725,00 €	10 553,00 €	10 940,00 €	13 128,00 €	14 346,00 €	17 215,00 €	5 490,00 €	46,83%
TOTAUX	225 589,00 €	215 236,00 €	186 502,00 €	158 927,00 €	148 869,00 €	150 562,00 €	153 230,00 €	- 72 359,00 €	-32,51%

La priorité restera les travaux sécuritaires (hydro-viticoles et voirie) et si la fiscalité reste à ce niveau, il faudra faire des choix et reporter des investissements.

En 2018, la baisse de dotations est liée à la disparition progressive de la taxe d'habitation : 1/3 en 2018 soit 30 000 € si 30 % des habitants de Chézy en bénéficient (information non communiquée aux communes).

Nos taux d'imposition « Les 4 Taxes » :

	Recettes communales	Taux	Moyenne Nationale	Moyenne Départementale
Taxe d'habitation	344 211,00 €	26,63%	24,54%	25,25%
Foncier bâti	263 286,00 €	18,86%	21,19%	21,59%
Foncier non bâti	46 609,00 €	22,56%	21,19%	21,19%
CFE (taxe professionnelle)	110 387,00 €	17,75%	26,43%	

En 2022, ce sera plus de 300 000 € de recettes que notre commune perdra. Comme annoncée, une compensation à l'euro près sera mise en place. Une compensation n'est pas un acte pérenne et peut disparaître très rapidement.

Il est donc indispensable que les dotations de l'Etat soient revalorisées et maintenues, sinon les communes ne pourront plus investir et risqueront de disparaître à court terme.

La lecture du tableau des taxes fait apparaître que les taux de notre commune sont relativement proches de la moyenne nationale et départementale.



Travaux

Travaux hydro-viticoles 2019

Bassin D5 : Le Moncet

Commencé en septembre 2018, les travaux sont en cours (Pose de clôture et enrochement).



La reprise des eaux du chemin du Mur Cliquet en passant au dessus de la ravine de la Goueatric sera acheminée vers le Bassin par un chemin béton.

Prévisionnel HT : 170 000 €



Bassin C7 : Route de Roches



Le déboisement de l'emprise du bassin est en cours. Le bois vendu réduit en plaquettes servira à chauffer les immeubles de la région Parisienne. Les aides financières de l'Agence de l'Eau risquent d'évoluer à la baisse avec le changement de programme d'aide en 2020. Par anticipation, nous avons déposé deux dossiers de demande d'aide sur notre budget 2019, espérant pouvoir conserver les taux de financement actuels.

Prévisionnel HT : 200 000 €

L'ensemble des travaux hydro-viticoles en cours et restant à réaliser n'affectera pas l'enveloppe du marché initial de 1.8 millions d'euros.

Enfouissement des réseaux électriques

Grand Lucquis : 2018

Les travaux commencés en Février devraient être terminés en Juin 2019.

Trois gros dossiers ont été programmés par l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (USEDA) :

Travaux du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020

Croix Brodart : 2019

Les réseaux électriques seront enfouis à partir du mois de juin 2019. La fin des travaux est prévue en fin d'année.

Ces travaux, dit sécuritaires (présence de fils nus, 3 câbles sur poteaux), seront coordonnés avec la pose de la fibre optique et la réfection de la voirie.

Coût total enfouissement : 204 000 €

Part Communale : 43 000 €

L'Ange armé / 1ère tranche lotissement : 2020

La 1ère tranche classée «esthétique» (absence des fils nus, câbles armés protégés en façade) est programmée à partir du premier trimestre 2020. Elle concerne :

- * La rue de l'Ange Armé jusqu'au bâtiment technique de la commune.
- * La rue du Paradis.
- * La rue Saint Martin.

Coût total : 176 000 €

Coût résiduel pour la commune : 93 000 €

Le coût total de ces deux chantiers est pratiquement du même ordre mais le coût résiduel pour les communes est le double. Cette différence s'explique par les taux de subventions applicables qui sont différents entre les travaux dits sécuritaires et ceux dits esthétiques.

Enfouissement HTA – Rue Robert Gerbaux

Enfouissement de réseau haute tension (HTA), Chemin du CSA, Haut des Roches et fin de rue Robert Gerbaux sont prévus premier trimestre 2020.

Depuis pratiquement 1 an, nous attendons les travaux d'enfouissement de la ligne Moyenne Tension qui surplombe la Dhuys. Travaux très difficiles à mettre en œuvre : dénivelé important, passage du Dolloir et de la Route des Roches.

Enedis étudie une solution avec passage sous le Dolloir. Les démarches administratives seront très longues.

Part Communale : 0 €

Eclairage public :

Remplacement de 6 mats vétustes, Avenue de la Libération et rue du Pont du Dolloir.

Coût total 7 421 €

Coût communal 5 100 €

Fibre optique

Le fournisseur d'accès Orange sera présent sur le réseau de l'USEDA progressivement sur l'ensemble du département à partir du 19 avril 2019.

Les fournisseurs d'accès seront au nombre de neuf.

Un autre fournisseur d'accès National développera sa stratégie commerciale probablement avant la fin 2019.

Dès que vous avez choisi votre fournisseur d'accès, celui-ci, s'il se trouve dans l'impossibilité de vous raccorder, doit vous faire signer un rapport dit « constat d'échec » et lui-même l'envoyer à Aisne THD, gestionnaire des réseaux pour solutionner le problème.

La rapidité d'exécution de vos opérations sur le Net est vraiment sensible si vous travaillez longtemps et téléchargez des documents volumineux. Si vous n'expédiez que quelques mails par jour, vous ne verrez pas grande différence.

Actuellement, 120 000 prises sur les 200 000 sont déployées, 190 000 abonnés sont raccordés, le nombre augmente d'environ 2 000 par mois et il est constaté moins de 1 % d'échec.

Le 2 Avril, nous avons rencontré, en Mairie et sur le terrain, la Société AXIAMS en charge du déploiement de la fibre optique sur les prises isolées en rouge sur le site RAISO 02, que vous pouvez consulter, ce sont pratiquement tous les écarts.

Le déploiement se fera en deux phases « travaux terrains », une partie Ouest de Chézy et une partie Est.

Les études et les travaux sont menés simultanément sur toute la commune.

Sont déjà programmés :

- * Le hameau de la Queue (fourreaux mis en place l'an dernier)
- * Route de la Croix Brodart en prévision de la future zone d'habitation, de la réfection de voirie et de l'enfouissement du réseau.

L'ensemble du département sera totalement « Fibré » en 2022.

Notre secteur est actuellement réalisé à 65 %, nous sommes 4ème sur l'ensemble des Communautés de Commune et agglomérations départementales, par comparaison, Saint Quentin est 13ème.

Voirie : Chemins ruraux

L'ensemble des chemins ruraux de notre commune a été nettoyé et celui des Ecoliers totalement défriché.

L'Association des chemins de Picardie a recensé tous les chemins ruraux de notre territoire (plus de 100).

Ces travaux importants nécessitent encore quelques modifications.

Une réunion d'information publique vous présentera ce long travail :

Le Mercredi 16 octobre 2019 à 18h30.

Voirie

Trois grands chantiers de voirie sont prévus cette année.

Chemin du Mont sur 350 m :

Desservant une habitation, cette portion de route sera remise en état. L'eau de ruissellement des champs riverains a fortement dégradé cette voie.

Estimation des travaux : 10 750 €

Route de Brochot sur 1km :

Deux habitations sont principalement desservies dont un commerce, mais cette voirie est très utilisée par la profession viticole.

Estimation des travaux : 20 800 €

Chemin de la Croix Brodart sur 350 m :

La voirie semi-lourde sera réhabilitée après l'enfouissement des réseaux électriques et la pose de la fibre optique.

Estimation des travaux : 71 000 €

Travaux prévisionnels :

- Les devis et études sont en cours pour la route d'Harmandot sur 1 km.
- Pour le lotissement, en fonction de l'enfouissement des réseaux et des travaux d'assainissement, l'aménagement de voirie sera réalisée.

Sécurité routière D 86

La présence d'engins de déforestation en prévision de l'implantation du bassin hydro-viticole C7 nous a permis de sécuriser la route Départementale D 86 (Chézy/Essises).

Une bande d'environ 10 mètres de large a été découpée sur les parcelles communales en bordure de la route, limitant au maximum la chute des branches et des arbres sur la route en cas de tempête.

Cette prévention se pratique de plus en plus le long des routes de notre Département.



Assainissement

Notre assainissement est géré par le Syndicat d'Assainissement de Chézy-Azy-Bonneil.

Notre syndicat a résisté à la loi Nôtre qui aurait pu nous le faire absorber par de grandes structures.

En 2026, il en sera sûrement autrement par prise de compétence obligatoire par les Communautés de Communes ou d'agglomérations.

Grâce à cette taille modeste, les décisions ainsi que les travaux ne subissent pas l'inertie des grandes structures.

Le coût de l'assainissement des eaux usées du SACAB est de 2,45 du m³ (voir facture VEOLIA coût pour 120 m³).

Evidemment, c'est toujours trop cher mais 99 % des réseaux collectifs sur nos trois communes sont terminés et 88 % du non collectif.

En est-il de même dans les villages alentours ?

L'étude de compétence de l'assainissement par la Communauté de Communes de Charly sur Marne prévoit à ce jour un coût du m³ à 3.06 €. Elle ne tient pas compte des travaux à venir du Syndicat de Charly-sur-Marne, de Chézy-sur-Marne et fait abstraction du coût de fonctionnement.

« Gardons notre indépendance le plus longtemps possible ».

L'étude de diagnostic des réseaux du SACAB met en évidence des travaux à réaliser dans les années à venir, pour une estimation de 1,4 million d'euros..

Principaux travaux à budgéter :

- * Chemin de Halage à Azy sur Marne : 300 000 € en 2019.
- * Chemisage du réseau actuel Grande Rue à Bonneil.
- * Mise aux normes du réseau actuel du lotissement de Chézy sur Marne.
- * Amélioration des traitements H2S.

Notre capacité financière peut nous permettre d'investir cette somme (1,4 million d'euros) pour des travaux à venir sans recourir à l'emprunt important sur environ 4 à 5 tranches de travaux.

Informations commerciales et artisanales

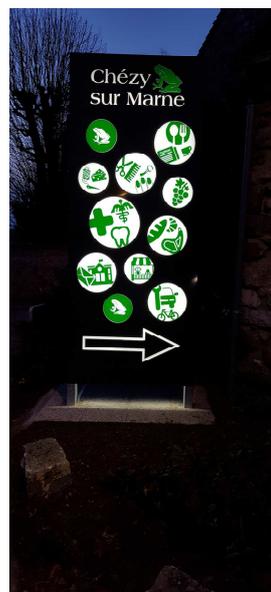


L'information sous forme de pictogramme annonce les différents corps de métiers et services implantés sur notre village.

La participation de l'Union Commerciale est de 20%.



Au dos des totems, les différentes activités sont placées sur le plan de Chézy.



Un système de diodes LED assure l'éclairage la nuit

Ce type d'annonce réalisé pour la commune est le seul du Sud de l'Aisne.

« Nous aurions pratiquement pu déposer un brevet ».

Dernière minute : La Communauté d'agglomération de Château-Thierry nous a demandé les références de notre fournisseur...

Vidéo-protection



Dans le cadre de la mise en place de la vidéo-protection intercommunale, la commune de Chézy a décidé de moderniser son système déjà en place depuis 4 ans et d'augmenter l'implantation de caméras, par la mise en place d'un système, près du City Stade.

La Communauté de Communes est en cours de finalisation technique et financière de son dossier.

La pose de cette nouvelle protection est prévue début 2020.

Ecole

Suite au Conseil Départemental de l'Education Nationale qui s'est tenu le lundi 25 février 2019, le projet de fermeture d'un poste d'enseignant à l'école de Chézy a été officiellement abandonné. **Il n'y aura pas de fermeture de classe à la rentrée prochaine.** La réactivité des parents et des enseignants, notre rencontre avec l'Inspecteur d'académie et nos différents courriers justifiés ont été pris en considération.

Le dossier école numérique « innovante et ruralité 2018 phase 2 » a été retenu par l'Académie d'Amiens. Chézy sur Marne fait partie des 49 écoles qui bénéficieront de cette aide financière.

Informations Générales

Nuisances sonores

Les conditions climatiques obligent parfois à différer le passe-temps favori de chacun. Malgré cela, l'utilisation de la tondeuse et autres travaux de bricolage sont soumis à une réglementation par arrêté préfectoral afin de respecter le bien être de tous.

Horaires à respecter par arrêté préfectoral:

Jours ouvrables : **de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**

Samedi : **de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

Dimanche et jours fériés : **de 10h00 à 12h00**



Nos animaux domestiques



Sur notre commune comme dans beaucoup, il existe des endroits privilégiés (pour les chiens) qui deviennent impraticables pour nous : Monument aux Morts, Chemin du Mont, rives du Dolloir et même le cimetière !

Déchets sauvages

Après avoir envahi nos chemins et sous-bois, ils sont de plus en plus présents dans l'agglomération (cimetière, Place du Monument aux Morts, à proximité des bennes à verre et à papier).

AIDEZ NOUS A MAINTENIR LE VILLAGE PROPRE !

La Communauté de Communes dépose plainte à chaque fois, mais pourquoi faut-il de la répression plutôt que du civisme ?

Cet incivisme est très chronophage et coûteux pour la collectivité. En effet, un dépôt de plainte, c'est pratiquement une demi-journée en gendarmerie! Chaque jour, nos employés du service entretien ramassent ces objets et en fin de semaine, le volume récupéré est de l'ordre d'un camion qu'ils doivent porter à la déchèterie.



Cambriolage

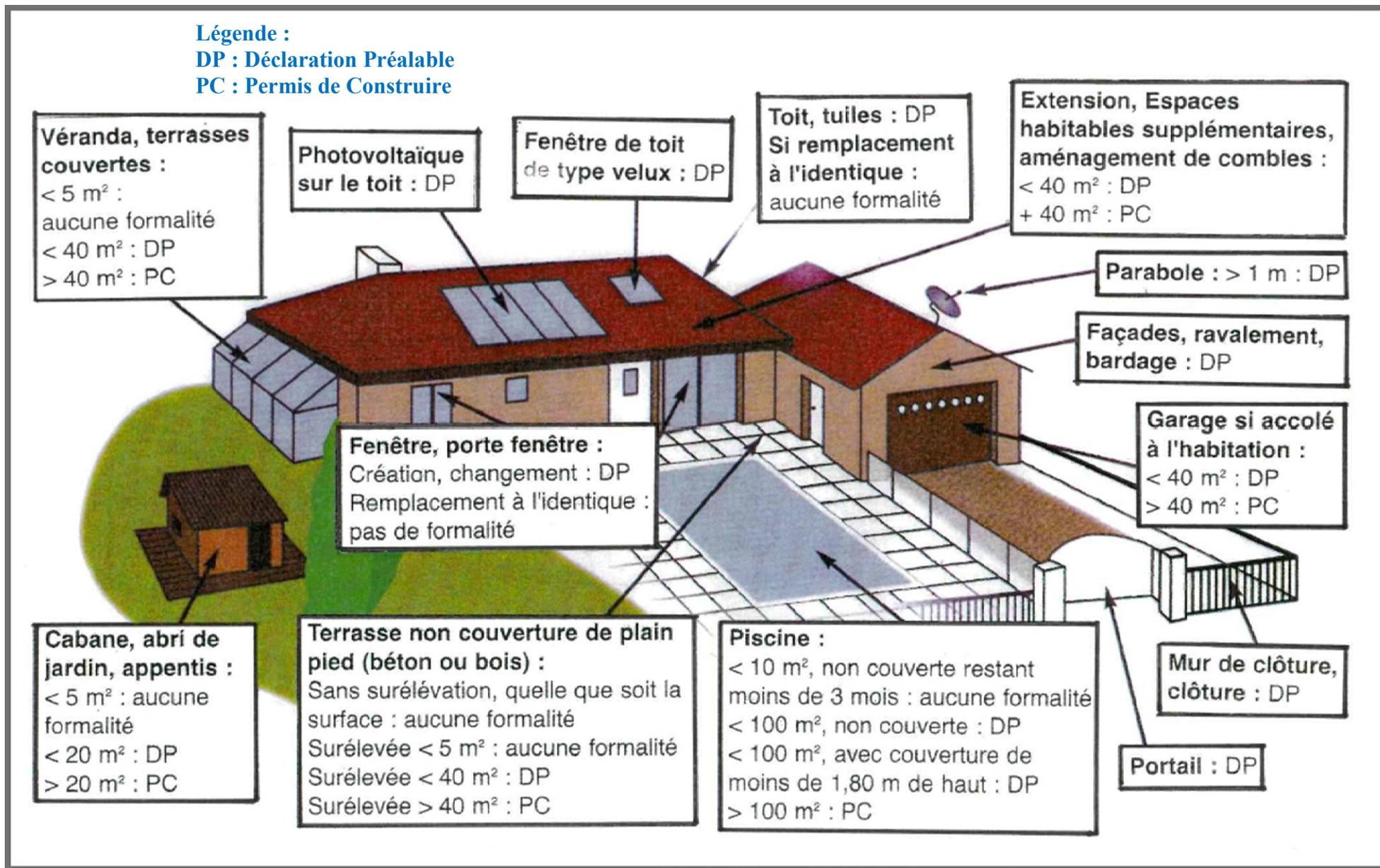
Le Samedi 13 avril 2019 : Cambriolage de la salle Louis Ladmiral entre 20h00 et 20h30, une demie heure après le départ des organisateurs.

Alertés par les riverains, la Mairie et le Comité des Fêtes se rendent aussitôt sur place pour constater les dégâts : cadenas des portes sectionnés, serrures et portes fracturées au pied de biche.

- Le stand de Vélo 7 est dévasté : vol de cycles pour une valeur de 15 000 € sans compter la perte d'exploitation du dimanche. Heureusement pour ce commerçant le préjudice est pratiquement pris en charge par l'assurance.
- Le local du Comité des Fêtes est vidé de ses boissons, de sa sono, de plusieurs gâteaux et les réfrigérateurs ont été vidés également.
- Les portes de la salle Ladmiral équipées de serrures sécurisées et la porte du local du Comité des fêtes sécurisée par une serrure 3 points sont fracturées.

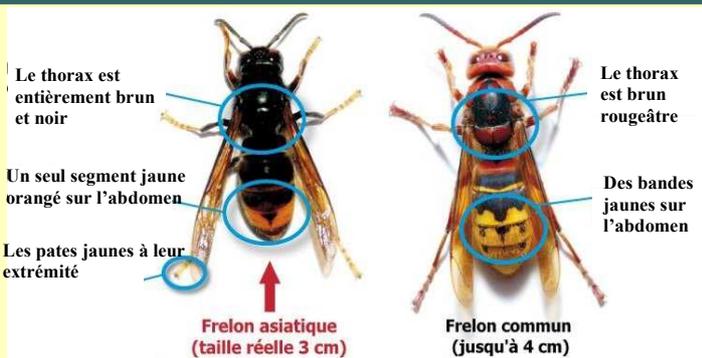
Consternation...Ecoeurement ... Colère devant ces dégradations.

Après avoir passé une journée de préparation en espérant faire une bonne brocante le lendemain, il est normal que tous ces sentiments soient exprimés par l'ensemble de tous ceux qui ont œuvré pour mettre en place cette animation.



Syndicat apicole du sud de l'Aisne

INORMATION CONCERNANT LES FRELONS ASIATIQUES



The image shows two wasps side-by-side. On the left is an Asian wasp, and on the right is a common wasp. Blue circles and lines highlight specific features: the thorax, the abdomen, and the legs. A red arrow points to the Asian wasp's abdomen.

Le thorax est entièrement brun et noir

Un seul segment jaune orangé sur l'abdomen

Les pattes jaunes à leur extrémité

Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Le thorax est brun rougeâtre

Des bandes jaunes sur l'abdomen

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

Les frelons asiatiques sont désormais bien implantés dans les zones rurales aussi bien qu'urbaines. Le froid hivernal n'a pas d'incidence sur la survie des fondatrices, et pour chaque nid non détruit en temps utile, plusieurs nouvelles colonies se développent l'année suivante. Il faut donc s'attendre à une présence plus importante des frelons asiatiques à l'avenir.

Les frelons asiatiques représentent une menace pour la biodiversité car ils se nourrissent de sucres mais aussi de protéines, c'est-à-dire d'insectes (environ 80 % d'abeilles, et 20 % d'autres insectes). En 2018, nous estimons que les frelons ont ainsi tué 30 % de nos abeilles sur certains ruchers, un niveau de prédation directe qui affaiblit considérablement les colonies d'autant que les abeilles limitent le butinage et les naissances sous la pression des frelons asiatiques.

Il existe actuellement 2 moyens de lutter contre le développement des frelons asiatiques :

LE PIEGEAGE ET LA DESTRUCTION DES NIDS

DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Les nids doivent être détruits sans tarder après leur repérage, du printemps aux premières gelées sérieuses (mi-décembre). Ensuite, les futures fondatrices quittent le nid qui ne survivra pas à l'hiver, pour se réfugier dans des abris plus chauds (tas de bois, abris de jardin, toitures...). Gardez vos distances car les frelons asiatiques sont très agressifs dès que l'on approche du nid, et vous risquez des piqûres multiples. Faites appel à un professionnel pour la destruction des nids.

Le décret n° 2017-595 du 21 avril 2017 ordonne aux préfets l'obligation de prendre en charge aux frais de l'Etat la destruction des nids de frelons asiatiques, qu'ils soient installés sur le domaine privé ou public.

PIEGER LES FRELONS ASIATIQUES

La période optimale de piégeage : de mi-février au 1er mai.

Dès que les températures diurnes atteignent les 13°C, on peut piéger les fondatrices qui sortent des abris où elles ont hiberné et commencent la construction de nouveaux nids (nids primaires). Elles passent de nombreuses heures en dehors du nid pour récolter les sucres et l'eau dont elles ont besoin.

Du 1er mai aux premières gelées soutenues (environ mi-décembre) : la colonie développe plusieurs nids secondaires, qui peuvent être bas (dans 30 % des cas, les frelons nichent dans une haie, un avant toit, dans un abris,...) ou bien plus haut, dans les grands arbres (70 % des nids).

Les reines restent dans les nids et pondent jusqu'à 100 œufs par jour.

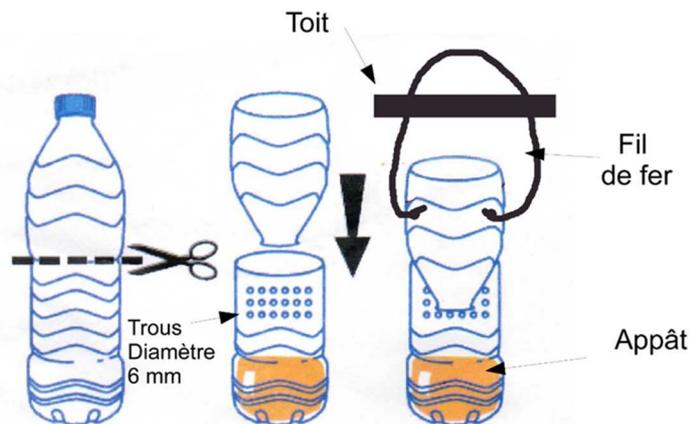
Les frelons adultes, 3 000 à 10 000 individus par nid, recherchent sucres et protéines. Le piégeage permet de diminuer le nombre de frelons en activité. A cette période il faut privilégier la destruction des nids.

Une reine de frelon asiatique piégée

=

Un nid en moins

Piège à frelons asiatiques



L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- 10% de sirop de cassis
- 10% de vin blanc
- 80% de bière

Verser le tout dans le piège à frelons

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

Périodes d'utilisation :

Période 1 : du 15 février au 15 juin

Période 2 : du 15 août au 15 décembre

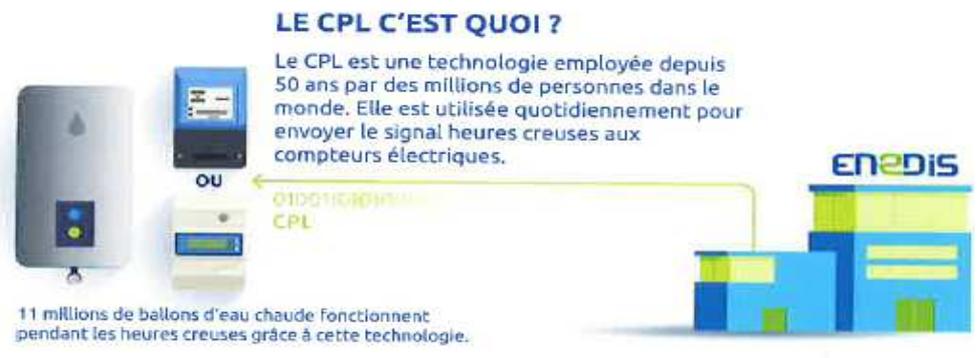
Ramassage des ordures ménagères



JANVIER				FEVRIER				MARS					
Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi								
02	09	16	23	06	13	20	27	06	13	20	27	06	27
AVRIL				MAI				JUIN					
Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi								
03	10	17	24	08	15	22	29	05	12	19	26	05	26
JUILLET				AOÛT				SEPTEMBRE					
Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi								
03	10	17	24	07	14	21	29	04	11	18	25	04	25
OCTOBRE				NOVEMBRE				DECEMBRE					
Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi								
02	09	16	23	06	13	20	27	04	11	18	25	04	28

Quelques éléments de réponses à vos interrogations

LINKY, comment ça fonctionne ?



LINKY, chez moi

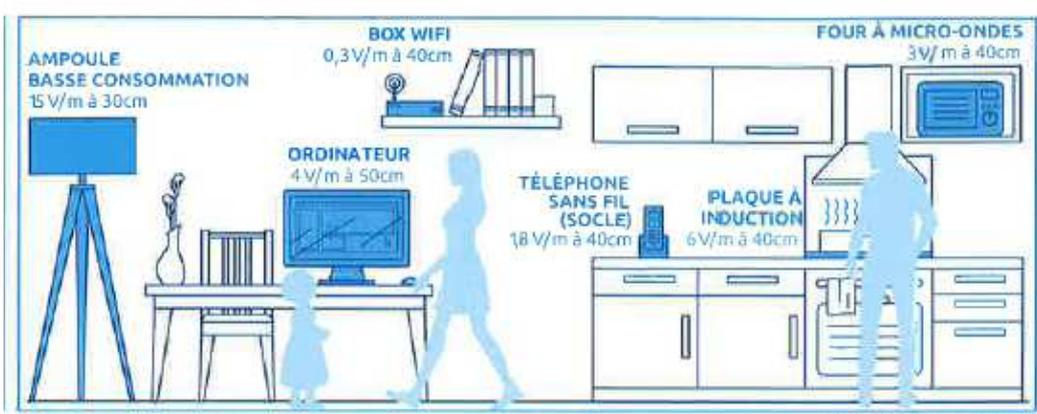
Exposition liée à l'utilisation des objets de la vie courante

Champ électrique exprimé en volts par

<p>COMPTEUR BLEU ÉLECTRONIQUE</p>	<p>COMPTEUR LINKY EN COMMUNICATION</p>
<p>Le champ électrique des 2 compteurs est équivalent*</p>	

** il est compris entre 0.25 V/m et 2 V/m pour une valeur limite réglementaire de 87 V/m dans cette gamme de fréquences.*

Source : ANFR, mesures réalisées chez des clients.



Source : ANFR, C5711, © ENEDIS 2017

Pourquoi remplacer les compteurs ?

Tous les jours, Enedis amène l'électricité dans les foyers grâce aux câbles électriques qui arrivent aux compteurs de chaque habitation.

Ce réseau électrique que nous connaissons répond aux usages actuels de l'électricité : chauffage, cuisson, eau chaude, lumière. Mais les besoins évoluent, et de nouvelles formes de consommation et de production apparaissent.

Nous pouvons tous devenir producteurs d'électricité en installant des panneaux solaires sur notre toit ou une éolienne dans notre jardin.

Nous pouvons aussi utiliser un véhicule électrique pour nos déplacements, qu'il faudra recharger régulièrement pour assurer son autonomie : en mode rapide (1 à 2 heures) la puissance nécessaire équivaut à l'appel de puissance électrique d'un immeuble entier !

En 2017, en France déjà...

- 350 000 foyers produisent de l'électricité
- 100 000 véhicules 100 % électriques circulent
- 15 000 clients ont opté pour l'autoconsommation

Progressivement le réseau évolue pour accompagner cet essor des énergies renouvelables, le développement de la mobilité électrique et cette évolution des modes de consommation, tout en garantissant la sûreté du système électrique et une continuité de l'alimentation.

Le compteur communicant est un élément clé de cette modernisation.

EN PLUS DE PRÉPARER L'AVENIR DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ, LE COMPTEUR VOUS APPORTE DE RÉELS AVANTAGES EN TANT QUE CONSOMMATEUR :

Avec Linky 	Un emménagement simplifié Vous aurez l'électricité en moins de 24H Le coût de cette opération sera diminué et sera à terme de 13,20 €. Le prix d'autres prestations sera également en baisse.	Un relevé de consommation sans dérangement Le relevé du compteur s'effectue à distance et sans rendez-vous.	Une détection des pannes plus rapide Les pannes réseau seront détectées plus tôt, les diagnostics seront facilités et les interventions plus rapides.	Une maîtrise de ma consommation facilitée Un meilleur suivi de sa consommation est possible grâce à un espace personnel sécurisé sur www.enedis.fr
Sans Linky 	<i>La mise en service électrique s'effectue en 5 jours ouvrés, pour un coût de 27,30€.</i>	<i>La relève compteur nécessite souvent un RDV (2 fois par an) : le client doit donc être présent sur un créneau de 4 heures.</i>	<i>Aujourd'hui, Enedis ne peut pas détecter les pannes réseau, sauf si les clients appellent Enedis pour signaler une panne.</i>	<i>La consommation d'électricité ne peut être connue que tous les 6 mois.</i>

La pose du compteur est-elle obligatoire ?

Suis-je propriétaire du compteur ?

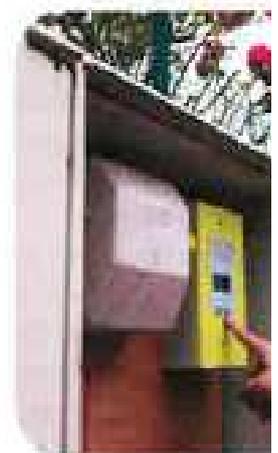
Non, ce matériel est mis à votre disposition et ne vous appartient pas.

Pour réaliser sa mission de service public, et comme il est écrit dans votre contrat d'électricité, Enedis doit avoir accès à ce dispositif de comptage.

Ce changement de compteur est-il obligatoire ?

Oui. Il est indispensable et encadré par la loi. Vous ne pouvez donc pas refuser son remplacement. En cas d'obstruction persistante à son changement, vous serez soumis à un « relevé spécial » payant au moins une fois par an.

De même, les communes ne peuvent pas interdire le déploiement des compteurs sur leur territoire.



Inscriptions Scolaires

OUVERTES !



**Pour les enfants nés en 2016
qui seront scolarisés pour la rentrée
de septembre 2019**

**Merci de prendre
rendez-vous**

**avec le Secrétariat
de Mairie**

au 03.23.82.80.29



Vous munir :

- Du livret de famille
- Du carnet de santé
- D'une attestation de domicile délivrée par la mairie de votre domicile
- Pour les enfants qui n'ont jamais été scolarisés d'un certificat médical attestant des vaccinations obligatoires*
- Pour les enfants déjà scolarisés du certificat de radiation délivré par l'ancienne école*
- De la fiche de renseignements dûment complétée disponible en mairie ou à l'école

À la mode du zéro-phyto !

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'utilisation des « pesticides chimiques »* est bannie de nos jardins. En effet, la réglementation a évolué et interdit « d'acheter, de stocker, et d'utiliser » ce type de produits.

Cette loi vise à préserver d'une part, la qualité des eaux, et d'autre part, la santé humaine en raison de la dangerosité de certains de ces produits.

Comment s'adapter à ce changement ?

Pas de panique, des solutions alternatives existent afin de mieux contrôler la végétation spontanée qui pousse.

Dans le jardin, que ce soit les graviers, les pavés, l'herbe, ou les massifs, chaque espace a ses solutions !

- Le paillage, dans les massifs garde l'humidité tout en limitant les herbes non désirées, (couche min de 5-10 cm, à recharger tous les ans).
- Le binage « vaut deux arrosages », il aère le sol permettant un bon équilibre pour des végétaux en bonne santé.
- Les plantes locales, en choisissant des plantes adaptées à la région, au sol et à l'ensoleillement, elles résisteront mieux aux maladies et aux parasites.

Pour les curieux, vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner sur le site www.jardiner-autrement.fr



Le savez-vous ?

C'est l'époque des pommes de terre !

Et si au lieu de jeter l'eau de cuisson, vous vous en serviez sur vos herbes folles ? L'amidon des pommes de terre agit sur les plantes comme un « désherbant ». Petit conseil : utiliser l'eau lorsqu'elle est chaude !

Vous pouvez aussi utiliser l'eau de cuisson des pâtes qui est tout aussi efficace.



*Les « pesticides chimiques » c'est quoi ?

Ce sont les produits qu'on utilise pour lutter contre les herbes non désirées ou des organismes dits nuisibles (on retrouve par exemple les herbicides, les insecticides, les fongicides...)

Que faire de mes bidons ?

Les emballages de « pesticides chimiques »* (vides ou avec des restes de contenu de produits), sont des déchets chimiques pouvant s'avérer dangereux pour la santé. C'est pourquoi, ils doivent être déposés en déchèterie (pensez à bien visser les bouchons et fermer les couvercles pour éviter tout écoulement).

En aucun cas, ces produits ne doivent être jetés dans les poubelles, dans les canalisations ou dans la nature.

Plus d'infos sur le site EcoDDS (rubrique particulier > tout savoir sur les déchets chimiques).

Vous pouvez rapporter vos produits à la déchèterie de la Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne. Pour vous renseigner vous pouvez vous rendre sur le site de la Communauté de Communes (communaute-charlysurmarne.fr > Accueil > La C4 & l'Environnement : Déchèterie pour les particuliers).

Article en lien avec les contrats globaux d'actions pour l'eau.

Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry, Siège et adresse postale : 9 rue vallée BP 50272 02400 CHATEAU-THIERRY.
www.carct.fr – contact@carct.fr



Associations

Anciens Combattants

Assemblée générale de la section

L'assemblée générale des anciens combattants a eu lieu le dimanche 13 janvier à l'espace Pierre Eschard en présence de monsieur Béreaux, maire de Chézy . Environ 35 personnes avaient répondu à l'invitation. Lors du rapport d'activités, le président Jean Berjot a rappelé la sortie à Châlons-en-Champagne le 19 janvier pour voir le spectacle des Bodin's (40 participants) , le déplacement à Paris programmé par la municipalité pour les enfants des écoles avec la visite le musée des Invalides puis le ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

Les différentes commémorations patriotiques: le 8 mai et surtout le 11 novembre car pour le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, les musiciens de la fanfare se sont déplacés dans les 5 communes rattachées à la section de Chézy (Chézy, Essises, La Chapelle-sur-Chézy, Montfaucon, Viels-Maisons). Remerciements chaleureux aux musiciens.

La cérémonie du 5 décembre, journée d'hommage aux soldats morts en Afrique du Nord, organisée par la section de Chézy, s'est déroulée à Essises .

Le verre de l'amitié et la traditionnelle galette des rois ont clôturé cette sympathique réunion.



LE BLEUET DE FRANCE

Lors des cérémonies du 8 mai ou du 11 novembre, les anciens combattants vous proposent le Bleuets de France. C'est un symbole de **solidarité** et de **générosité**.

Les sommes récoltées (1, 2, 3...euros par bleuets) sont reversées en grande partie à l'ONAC (Office National des Anciens Combattants)

L'ONAC apporte un soutien moral et financier aux victimes de guerre d'hier et d'aujourd'hui, aux veuves de guerre, aux pupilles de la Nation et aux victimes d'actes de terrorisme. Il participe aussi aux actions de Mémoire et à l'entretien des monuments mémoriels.

Votre soutien est primordial. SOYEZ GENEREUX . Nous comptons sur vous. Merci d'avance.



Anciens Combattants

ASSEMBLEE GENERALE DU SECTEUR DE CHARLY-sur-MARNE (ex canton)

Elle s'est déroulée à Essises le 10 mars 2019 en présence de plusieurs personnalités, sous la présidence de Bernard Gioria.

Le problème récurrent à toutes les associations d'anciens combattants, c'est l'âge des adhérents, des responsables qui ont de plus en plus de problèmes de santé, sont plus fatigués, moins motivés. Un nouveau bureau a pu cependant être constitué, toujours avec le même président, des vice-présidents(Jean Berjot, Lucien Closson, Micheline Le Brun), un secrétaire (Fabrice Guinois), une trésorière (Liliane Prud'homme).

Un regroupement de toutes les sections est envisagé dans les années à venir au niveau du secteur de Charly. En faisant appel aux OPEX (opérations extérieures), donc plus jeunes et aux sympathisants, les CATM espèrent conserver leur association pour continuer à défendre l'esprit de solidarité, sauvegarder le devoir de Mémoire et œuvrer pour la paix.

NOS DISPARUS

Sincères condoléances et cordiales pensées à leurs familles.

Louis FOUQUET, CATM de Chézy, décédé le 10 février 2018

Ginette JACOB, veuve PG de Chézy, décédée le 23 décembre 2018

Gilbert RENARD, CATM de Bonneil, décédé le 25 janvier 2019

Georges SOUDIEUX, CATM d'Essises, décédé le 20 mars 2019





L'Amicale de Pétanque de Chézy communique :

Suite à l'assemblée générale de l'amicale du 09 février 2019 , la nouvelle équipe dirigeante de l'Amicale se met en place :

Président	Mr Hervé Baconnet
Trésorier	Mr Eric Lefranc
Secrétaire	Mme Paulette Ternois

L'ambition du club est actuellement de monter en puissance afin de présenter des joueurs de bons niveaux aux différents concours locaux et départementaux .Les nouveaux joueurs sont les bienvenus .

Deux beaux terrains de boules sont actuellement à la disposition de l'Amicale , près du Dolloir (Parking St Fiacre) ou les séances d'entraînement et ou parties amicales ont lieux dans la bonne ambiance tous les mardis et jeudis de 14h00 à 18h00.

Venez vous essayez à la pétanque ,
L'Amicale sera heureuse de vous accueillir

Contact:

Mr BACONNET Hervé	Président	06 79 44 20 59
Mr LEFRANC Éric	Trésorier	06 51 63 00 53
Mme TERNOIS Paulette	Secrétaire	06 24 40 21 53

À Bientôt

Comité des Fêtes

Beau succès pour la seconde brocante de printemps le dimanche 14 avril 2019.

Plus de 120 exposants sont venus à cette seconde édition et pour une fois la météo était avec nous. Le temps froid mais ensoleillé a convaincu les chineurs de venir faire la visite. En fin d'après-midi, une belle majorité paraissait satisfaite de la journée. C'est le but que s'était fixé le CdF. Mission accomplie.

Un gros merci à toute l'équipe de bénévoles du CdF pour l'organisation de cette journée.



La municipalité avait mis à disposition du CdF le terrain situé derrière la salle LADMIRAL.

La brocante de printemps a permis de tester avec succès ce nouvel espace qui facilitera à l'avenir la circulation et les stationnements temporaires.

Petite ombre au tableau.

Le CdF a été victime d'un vol avec effraction la veille de la brocante.

Les boissons, la sono, divers matériels ont été dérobés.

Aussi, dire que la colère et l'abattement ne nous ont pas touchés serait erroné. Ceci étant, rien ne sert de se morfondre et sans trop se le dire nous avons tous décidé de passer à autre chose.

D'autant que nous avons reçu de nombreux messages de soutien sur les réseaux sociaux. Le petit

article publié sur Facebook a atteint plus de 30 000 personnes en 36 heures.

Plus de 2000 internautes ont réagi ou fait des commentaires.

Pour les membres du Comité des Fêtes c'est à la fois incroyable et assurément réconfortant de voir se confirmer une sympathie et une solidarité que l'on savait présentes. Merci donc à toutes et à tous. Le plus durement touché dans cette péripétie a été Olivier FAYOUX de VELO7. Les craintes de samedi

soir se sont éloignées. Le contrat d'assurance souscrit semble couvrir le vol et c'est donc avec un grand soulagement que nous avons appris la nouvelle, même si la perte d'exploitation de ces deux journées est pour lui une perte sèche

Pour le CdF c'est un petit peu différent. Le local de l'ancien Club Informatique, mis à notre disposition par la municipalité nous semblait suffisamment sécurisé avec des portes métalliques aux entrées du bâtiment et,

pour le local lui-même, une serrure 3 points sur une porte en bois massif et renforcée. N'ayant que peu de matériel de valeur à l'époque, nous n'avions pas souscrit de contrat d'assurance contre le vol. Depuis deux ou trois ans, les finances du comité le permettant, nous commençons à nous équiper et étions sur le point de revoir nos contrats. Seulement « sur le point »...

Trop tard. A bas la procrastination !

Les manifestations du CdF à venir



Le CdF vous invite à noter sur vos agendas plusieurs rendez vous importants:

- Le 30 mai, jour de l'ascension, le Comité des Fêtes renouvelle avec une activité mise en sommeil depuis quelques années. Nous vous proposons en effet un Rallye Touristique autour de Chézy sur Marne (pré inscription en mairie

ou au 03 23 82 82 29)

- Les 15 et 16 juin, ce sera « Chézy en Fête ». Le comité des fêtes frappe un grand coup. Retraite au flambeaux-carnaval le samedi soir, parade le dimanche avec la fanfare de Chézy et un groupe de cornemuses, fête foraine et, sur les deux jours, courses de caisses à savon comptant pour le

championnat de France de la fédération nationale des caisses à savon. A réserver absolument dans vos tablettes.

- N'oublions pas la fête de la musique le vendredi 21 juin, en association avec la Pizzeria Linoa et le Bar du Centre

